



## **CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU CAMBRESIS**

28 boulevard Paturle – 59360 Le Cateau-Cambrésis

Tel. 03 27 84 66 66 – Fax 03 27 84 66 13

Adresse e-mail : [direction@ch-lecateau.fr](mailto:direction@ch-lecateau.fr)

# **EPRD 2023**

## **Centre Hospitalier LE CATEAU**

# **SOMMAIRE**

## **1 - Présentation**

## **2 - Le budget**

## **3 - Les charges**

- [Les charges de personnel](#)
- [Les Charges à caractère médical](#)
- [Les Charges à caractère hôtelier et général](#)
- [Les charges d'amortissement et de provision](#)

## **4 - Les produits**

- [Les produits versés par l'Assurance maladie](#)
- [Les produits de l'activité hospitalière](#)
- [Les produits d'activité d'exploitation](#)

## **5 - CAF + Tableau de financement**

## 1 - Présentation :

Le centre Hospitalier de Le Cateau Cambrésis fait partie du Groupement hospitalier de territoire du Cambrésis depuis le 14 novembre 2022.

L'établissement comporte 214 lits dont 80 pour l'EHPAD et 12 lits pour l'Accueil Jour Alzheimer

La structure compte six budgets annexes :

- un EHPAD
- un accueil de jour Alzheimer
- une plateforme d'accompagnement et de répit
- un CAMSP
- un service addictologie
- un IFAS

Depuis 2007, Le centre Hospitalier de Le Cateau Cambrésis, la clinique des Hêtres, le centre d'imagerie médicale et la maison médicale de garde ainsi qu'un "espace santé" rassemblant des généralistes et spécialistes ayant mutualisé leurs compétences sur un site unique appelé le " Pôle de Santé du Pays de Matisse" qui est un partenariat public/privé. Chaque avis ou actes techniques est donc facturé directement auprès de l'établissement, ce qui met régulièrement en difficulté l'établissement et sa trésorerie.

De ce fait, le CHLCC n'a plus en propre :

- La chirurgie et les avis spécialisés de chirurgiens, pneumologues, ORL...
- La radiologie
- Les spécialités médicales
- Le laboratoire
- Psychiatrie (nous dépendons de l'inter secteur du CH de Cambrai)

Or, nous disposons d'autorisations de maternité, de médecine, Court Séjour Gériatrique et Médecine d'Urgences ainsi que des lits d'Unité de Surveillance Continue. Ces services demandent une technicité et des avis multiples ainsi que des actes techniques de biologie et de radiologie qui sont de fait primordiales pour le patient et sa prise en charge.

Les coûts induits par ses prises en charge sont important par année : plus de 2 000 000€

De plus, nous ne pouvons-nous permettre d'avoir trop de retard dans le règlement des facturations à ces divers prestataires privés.

## **LES 4 STRUCTURES DU POLE DE SANTE DU PAYS DE MATISSE**

- Le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis
- La Clinique des Hêtres
- Le Centre d'Imagerie Médicale
- La Maison Médicale de Garde

## LES 5 PÔLES DU CENTRE HOSPITALIER

- **POLE MEDECINE - URGENCES**

**Services** : Urgences, Unité d'Hospitalisation de Courte Durée, Surveillance continue, Médecine polyvalente, Pharmacie et espace santé.

- **POLE MERE - ENFANT**

**Services** : Maternité Francis Hottier, CAMSP, Orthogénie, Planning familial

- **POLE ADDICTOLOGIE**

**Services** : Service de médecine addictologie, Soins de Suite et de Réadaptation, Hôpital de Jour en Addictologie, Centre de Soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

- **POLE GERIATRIE**

**Services** : EHPAD Résidence Automne, Court séjour gériatrique, Service de soins de suite et de réadaptation polyvalent, Accueil de Jour Alzheimer, Maison des Aidants, UHR, Equipe mobile de psycho-gériatrie, établissement porteur de la labellisation de la filière gériatrique

- **POLE ADMINISTRATIF**

### 2 - Le budget :

#### CENTRE HOSPITALIER LE CATEAU

N° TITRE	INTITULE	2021	Projection 2022 - au 30/09/2022	EPRD 2023	Ecart EPRD 2023 - projection 2022
Titre 1	Charges de personnel non médical	13 290 629	14 429 294,52	14 921 608	492 313
Titre 1	Charges de personnel médical	6 237 054	7 441 476,19	7 436 602	-4 874
Titre 2	Charges à caractère médical	3 155 341	3 296 984,51	2 826 085	-470 900
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	3 106 870	3 493 341,02	4 017 712	524 371
Titre 4	Charges amort & prov / fin / excep	2 474 592	2 361 100,77	2 432 563	71 462
	<b>CHARGES</b>	<b>28 264 486</b>	<b>31 022 197,01</b>	<b>31 634 570</b>	<b>612 373</b>
Titre 1	Produits versés par l'Assurance maladie	21 548 390	22 160 972,83	24 101 115	1 940 142
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	1 908 020	1 918 000,00	2 031 800	113 800
Titre 3	Autres produits d'activité d'exploitation	4 643 769	5 095 934,00	5 129 803	33 869
	<b>PRODUITS</b>	<b>28 100 178</b>	<b>29 174 906,83</b>	<b>31 262 718</b>	<b>2 087 811</b>
	<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>-164 308</b>	<b>-1 847 290,18</b>	<b>-371 852</b>	<b>1 475 438</b>

### 3 - Les charges

Augmentation des dépenses prévues à l'EPRD 2022 de + 612 373€ par rapport à la projection 2022

#### ➤ Les charges de personnel

#### **LES DEPENSES DE PERSONNEL NON MEDICAL : + 492 313 €**

L'épidémie COVID nous a contraint à changer nos organisations, nous avons mis en place une astreinte de cadre de santé afin d'aider les équipes sur place mais également de remplir les différentes enquêtes hebdomadaires. Ces équipes aident également à la fluidification des lits lors des différents afflux de patients et épidémies en cours.

Le filtrage à l'entrée du bâtiment nous a obligé à renforcer la sécurité (ainsi que les différents plans PSE et vigipirate). Ces organisations ont été répercutées sur la projection 2023.

Le Ségur de la santé a acté la revalorisation salariale du personnel des hôpitaux, ce qui a engendré une augmentation des coûts de personnel depuis 2021.

En 2023, la revalorisation du point d'indice de 3.5% coûtera **427 000€** de plus à notre établissement.

Afin de favoriser la fidélisation des personnels CDD, le Centre Hospitalier du Cateau à mis en œuvre, deux « vagues » de CDD en CDI, la première avec un effet au 01/01/2022, une seconde avec un effet au 01/07/2022. De plus, au vu des difficultés de recrutements sur certains métiers tels que Infirmiers, Aides-Soignants, Psychologues, nous devons adapter nos recrutements et avons mis en place au sein de nos LDG un passage en CDI rapide et une revalorisation de l'échelon et la reprise s'il y a lieu de l'ancienneté du professionnel.

En vue d'améliorer les conditions de travail, les conditions de prise en charges des patients dans une volonté de sécurisation des organisations et de développer son offre de soins sur le territoire, le Centre hospitalier du Cateau à mis en œuvre des créations de poste.

Pour l'EPRD 2023 nous avons constaté une augmentation de **700 000€** par rapport à l'EPRD 2022, correspondant :

- GVT
- Revalorisation des débuts de carrière de la cat B
- Impact 2023 des mesures de revalorisation des carrières
- Montée en charge des mesures de l'axe 2 de l'accord Ségur
- Mensualités été
- Contrats de remplacement
- LDG Politique salariale
- LDG Gestion des carrières
- Reconduction GIPA

## **LES DEPENSES DE PERSONNEL MEDICAL : - 4 874€ €**

Conformément à la mesure d'accompagnement des débuts de carrière des soignant du plan Investir pour l'hôpital, les décrets et arrêtés de fin d'année 2020, ont ouvert le bénéfice de l'indemnité d'engagement de service public exclusif (IESPE) et l'indemnité des praticiens hospitaliers.

Le budget des charges de personnel médical a été augmenté d'environ **1 200 000€** entre la projection 2022 et 2021

Cette hausse est essentiellement dû à la mise en place des nouvelles mesures SEGUR, tel que l'indemnité chef de service, chef de pôle et PCME mais également les primes territoriales. Mais également à l'augmentation du nombre de praticiens et des remplacements dans les services.

Comme depuis 2020, nous constatons de forte dépenses pour des renforts de personnels extérieurs pour plusieurs de nos services (gynécologie, anesthésie...).

Nous constatons à l'inverse une diminution de 176 000€ des dépenses de permanence des soins (6425) dû au surcroit des forfaits donnés aux remplaçants pour les astreintes et donc les dépenses de temps additionnel sont basculées sur les comptes 6422 et 6423.

Afin de faire face à la désertification médicale et œuvrer contre l'intérim, notre établissement accueille des internes depuis 2 ans, ils étaient 16 contre 7 en 2020, ainsi que des externes depuis cette année. Cette politique a déjà donné certains résultats puisque 2 anciens internes aux urgences ont pris un poste au sein de notre établissement.

### ➤ Les Charges à caractère médical

Diminution des dépenses prévue à l'EPRD 2023 **470 900€** par rapport à la projection 2022.

Suite à l'acquisition d'une machine de test PCR, nos coûts de laboratoire vont diminuer. De plus un travail va être mené auprès des services examiner la pertinence des examens effectués, ainsi nous espérons diminuer certains coûts (déjà commencé au niveau du service des Urgences, premier service en dépenses de laboratoire). Ce même travail sera effectué sur les examens de laboratoire et sur la radiologie. (-300 000€)

Nous avons également diminué par rapport à 2022, les autres prestations de 30 000€ suite à la fermeture du centre de vaccination, donc non répercuté sur 2023.

Nous allons également revoir les contrats de maintenance.

## ➤ Les Charges à caractère hôtelier et général

Augmentation des dépenses prévues à l'EPRD 2023 de + 524 371€ par rapport à la projection 2022.

Notre établissement est confronté à l'inflation sur plusieurs postes, tel que l'électricité qui sera multiplié par 2 selon l'estimation de notre fournisseur Dalkia, soit + **500 000€** avec un prix de référence du MWK de 2022. Cette même société nous fournissant le gaz, estime l'augmentation de cette molécule de + 600 000€. Ce qui représente **1 100 000€** d'augmentation sur 2 postes.

D'autres poste sont touchés par l'inflation comme :

- L'alimentation avec une hausse estimée à 10% soit environ 30 000€
- Les produits d'entretiens environ 10 000€
- Les fournitures d'atelier pour 20 000€

Afin de limiter l'impact de ces inflations, nous allons effectuer un travail de réduction des coûts sur certains postes comme :

- Les honoraires,
- Les prestations extérieures,
- L'affranchissement avec la mise en place de l'ASAP avec notre trésorerie....

Mais surtout nous allons analyser **toutes nos maintenances et locations**. Depuis quelques années notre établissement ne pouvant pas investir pour le renouvellement et la modernisation de ses installations, a dû avoir recours à de la location, comme récemment le changement de l'infrastructure informatique pour un montant de 416 196€. Ainsi nous souhaiterions bénéficier d'un emprunt en 2023, pour permettre de financer ces renouvellements et ainsi diminuer nos dépenses du titre 3 mais également du titre 2 des charges.

## ➤ Les charges d'amortissement et de provision

Augmentation des dépenses de + **71 462€** sur l'EPRD 2023

Fin 2022, afin d'assurer la maîtrise de notre endettement et de sécuriser un niveau de trésorerie suffisant, nous avons entamé des démarches de renégociation de nos emprunts auprès de la société SFIL, qui représente presque 95% de nos en-cours.

Ainsi nous avons impacté le poste d'intérêts des emprunts de +19 900€ représentant le montant estimé de cette renégociation sur 2023. (voir annexe 1)

De plus comme expliqué précédemment, nous souhaiterions également effectuer un emprunt sur 2023, ainsi les intérêts de ce nouvel emprunt ont aussi été intégré dans l'EPRD 2023 pour un montant de +150 000€ (voir annexe 2)

## 4 - Les produits

Augmentation des recettes prévues à l'EPRD 2023 de +2 087 811€ par rapport à la projection 2022

### ➤ Les produits versés par l'Assurance maladie

Augmentation des recettes prévue à l'EPRD 2023 de + 1 940 142 €

Les produits versés par l'assurance maladie ont été projetés comme en 2022, comprenant la garantie de financement des établissements de santé pour faire face à l'épidémie de la COVID-19 avec un taux d'évolution de 3%.

Les fonds FIR sont reconduit ainsi :

FONDS INTERVENTION REGIONAL	TOTAL REEL 2021	EPRD 2022	TOTAL REEL 2022	EPRD 2023
Equipes de liaison addictologie	110 223	100 000	133 735	133 735
Permanence des soins	225 000	225 000	225 000	225 000
Autres aides à la contractualisation	0	5 268	0	5 268
Aide à l'investissement hors plans nationaux	977 619	977 619	977 619	977 619
prime interressement CAQES	6 000		5 950	5 950
Formation prévention gestion agressivité	0		0	
afflux patients urgences période hivernale	0	50 000	45 000	50 000
afflux patients urgences période estivale	30 000	30 000	0	30 000
formation gestion du stress CLACT	0		0	
equipe mobile gériatrique	88 716	88 716	95 572	95 600
activité Education Thérapeutique du patient			10 000	10 000
aide à l'investissement securisation SSI			61 628	
soutien à l'investissement			1 000 000	
PASS			93 607	93 607
Précarité			255 855	255 855
TéléUrg	0		0	
<b>FIR - H7471</b>	<b>1 437 558</b>	<b>1 476 603</b>	<b>2 903 966</b>	<b>1 882 634</b>

Concernant les dotations MIGAC, nous avons reconduit les montants pérennes, puis les compensations exceptionnelles tel que les mesures SEGUR, l'inflation... :

AC	TOTAL REEL 2021	EPRD 2022	TOTAL REEL 2022	EPRD 2023
Soutien à la démographie des professionnels de santé - hors cancéro	2 870	2 870	2 870	2 900
prime grand âge	13 037	7 888	13 037	13 000
revalorisation indemnitaire managers médicaux			10 398	10 500
<b>AC RECONDUCTIBLES</b>	<b>15 907</b>	<b>10 758</b>	<b>26 305</b>	<b>26 400</b>
mesures accompagnement COVID	1 151 491	400 000	0	
test RT-PCR	224 242	150 000	130 028	150 000
IESPE	0	80 000	0	
complément traitement indemnitaire PNM	8 858	630 953	0	
filière gériatrique (2ans)	100 000	100 000	0	100 000
segur de la santé	180 565	180 000	0	
SEGUR - sécurisation des organisation et environnement	71 917		71 917	236 615
prime encadrement	6 273		0	
mesure attractivité	34 553		0	
relèvement de l'indice minimal	1 215		0	
dégel point indice			221 269	250 000
inflation			145 200	1 212 000
SEGUR 2022				1 000 000
SEGUR PM 2023				800 000
SEGUR PNM 2023				700 000
majoration des heures de nuit			46 803	46 803
Délégation complémentaire es EX DG	56 654		0	
vaccination	1 695 053	900 000	108 577	
nouveau statut praticien contractuel			99 485	100 000
Biosimilaire	332	332	746	1 000
formation 2 IOA protocole urgences	2 000		0	
<b>AC NON RECONDUCTIBLES</b>	<b>3 533 153</b>	<b>2 441 285</b>	<b>824 025</b>	<b>4 596 418</b>
<b>TOTAL AC - H731 182</b>	<b>3 549 060</b>	<b>2 452 043</b>	<b>850 330</b>	<b>4 622 818</b>

Comme indiqué dans les recommandations, concernant la réforme des urgences, nous avons reporté à minima les crédit pérennes 2022 y compris une hypothèse des 10% restant à notifier.

### ➤ [Les produits de l'activité hospitalière](#)

Augmentation des produits de l'activité hospitalière par rapport à la projection 2022 de +113 800€.

Nous estimons une légère hausse des forfaits journalier.

## ➤ Les produits d'activité d'exploitation

Augmentation de +33 869€ sur l'EPRD 2023

Stabilité des produits d'activité d'exploitation.

Nous constatons depuis 2021, l'arrêt des reprises de provision pour risque pour litige et des provisions pour emprunt toxique.

## 5 - CAF + Tableau de financement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2021	EPRD 2022	2022	EPRD 2023
	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé
<b>RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDE</b>	<b>-617 638,66</b>	<b>-326 130,00</b>	<b>-2 534 813,34</b>	<b>-371 852,05</b>
+ Dotations amortissements et provisions	2 260 420,32	1 892 622,39	2 002 524,20	1 996 895,66
- Reprises sur dépréciations et provisions	-272 730,66	-130 000,00	-130 000,00	-170 000,00
+ Valeur nette comptable des actifs cédés	0,00	0,00	0,00	0,00
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	0,00	0,00	0,00	0,00
- Quote-part des subventions d'invest au CR- Produit exceptionnel	-163 749,36	-172 433,64	-163 749,36	-172 433,64
<b>CAF / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT SI &lt;0</b>	<b>1 206 301,64</b>	<b>1 264 058,75</b>	<b>-826 038,50</b>	<b>1 282 609,97</b>

TABLEAU DE FINANCEMENT	2021	EPRD 2022	2022	EPRD 2023
	Consolidé	Consolidé	Consolidé	Consolidé
Remboursement de la dette financière	1 131 884,11	1 355 318,26	1 355 318,26	1 343 009,45
dant créances au titres de l'article 50 de la LFSS 2021	4 917 996,00	0,00	0,00	0,00
Investissements	1 097 043,22	810 000,00	1 306 000,00	4 062 637,74
		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>7 146 923,33</b>	<b>2 165 318,26</b>	<b>2 661 318,26</b>	<b>5 405 647,19</b>
CAF	1 206 301,64	1 264 058,75	-826 038,50	1 282 609,97
Dotations et subventions d'investissements		0,00	0,00	0,00
Aide ARS		0,00	0,00	0,00
Emprunt	1 500 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
Article 50 de la LFSS 2021	5 077 996,00	491 799,00	491 799,00	491 799,00
		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>7 784 297,64</b>	<b>1 755 857,75</b>	<b>-334 239,50</b>	<b>6 774 408,97</b>
<b>APPORT / PRELEVEMENT AU FDR</b>	<b>637 374,31</b>	<b>-409 460,51</b>	<b>-2 995 557,76</b>	<b>1 368 761,78</b>

La capacité d'autofinancement prévisionnelle sur 2023 est de 1 282 609.97€.

Nous estimons notre prélèvement au Fond de Roulement de 2 995 557.76€ en 2022, cependant grâce à l'emprunt en 2023 nous avons un apport en fond de roulement de 1 368 761.78€.

Les projets et investissements 2023 prévus sont essentiellement :

investissements	objectif	montant
changement du SDI suite à la non-conformité du système de sécurité	mise en conformité	179 817,00
changement téléphonie	mise en conformité	300 000,00
vidéosurveillance obsolète et contrôle d'accès	mise en conformité	418 828,90
L'aménagement et l'équipement de dispositifs sanitaires visant à améliorer l'accès aux soins, le diagnostic, la prévention, le suivi et les soins de publics qui en sont	amélioration accès aux soins	895 698,97
aménagement de la salle à manger de l'addictologie	amélioration confort patient	61 155,00
remplacement des fenêtres salles à manger EHPAD (triple vitrage et film anti-UV)	amélioration confort résidents	82 912,87
dalle lumineuse EHPAD	amélioration confort résidents	68 675,00
rénovation des offices EHPAD + SSR po CSG	QVT	29 220,00
déménagement CAMSP Caudry	réduction loyer site annexe	299 740,00
déménagement CSAPA Cambrai	réduction loyer site annexe	726 590,00
investissements annuels demandés	investissements annuels	1 000 000,00
rachat de matériel actuellement en location	réduction exploitation et donc de l'EPRD et de la CAF	1 000 000,00
<b>Total</b>		<b>5 062 637,74</b>

Afin de financer tous ces projets, notre établissement souhaiterait avoir recours à un emprunt d'un montant de 5 000 000€ début 2023, vous trouverez les caractéristiques dans l'annexe 2.

## Annexe 1 : comparatif renégociation SFIL

Date	Echéance Avant	Echéance Nouvelle	Capital Avant	Capital Nouveau	Intérêts+Frais Avant	Intérêts+Frais Nouveau
2023	1 308 358,46	1 010 184,15	939 495,98	621 403,23	368 862,48	388 780,92
2024	1 584 383,54	1 326 048,59	1 181 179,90	828 537,64	403 203,64	497 510,95
2025	1 599 117,76	1 301 984,74	1 220 236,58	828 537,64	378 881,18	473 447,10
2026	1 615 946,59	1 279 303,53	1 261 269,72	828 537,64	354 676,87	450 765,89
2027	1 633 806,07	1 256 622,31	1 304 379,39	828 537,64	329 426,68	428 084,67
2028	1 653 593,31	1 235 075,15	1 349 670,67	828 537,64	303 922,64	406 537,51
2029	1 672 828,40	1 211 259,87	1 397 253,96	828 537,64	275 574,44	382 722,23
2030	1 694 103,82	1 188 578,65	1 447 245,29	828 537,64	246 858,53	360 041,01
2031	1 626 802,08	1 165 897,44	1 409 933,37	828 537,64	216 868,71	337 359,80
2032	1 383 393,15	1 144 101,72	1 195 612,35	828 537,64	187 780,80	315 564,08
2033	1 410 833,48	1 120 535,00	1 253 583,96	828 537,64	157 249,52	291 997,36
2034	1 440 260,19	1 097 853,78	1 314 489,33	828 537,64	125 770,86	269 316,14
2035	1 471 217,55	1 075 172,57	1 378 477,00	828 537,64	92 740,55	246 634,93
2036	1 276 873,33	1 053 128,29	1 218 613,78	828 537,64	58 259,55	224 590,65
2037	613 782,41	1 029 810,14	579 231,38	828 537,64	34 551,03	201 272,50
2038	623 370,63	1 007 128,92	605 692,67	828 537,64	17 677,96	178 591,28
2039	0,00	984 447,70	0,00	828 537,64	0,00	155 910,06
2040	0,00	962 154,87	0,00	828 537,64	0,00	133 617,23
2041	0,00	939 085,27	0,00	828 537,64	0,00	110 547,63
2042	0,00	916 404,05	0,00	828 537,64	0,00	87 866,41
2043	0,00	893 722,83	0,00	828 537,64	0,00	65 185,19
2044	0,00	871 181,43	0,00	828 537,64	0,00	42 643,79
2045	0,00	848 360,39	0,00	828 537,64	0,00	19 822,75
2046	0,00	208 532,11	0,00	207 133,96	0,00	1 398,15
<b>Total :</b>	<b>22 608 670,77</b>	<b>25 126 573,50</b>	<b>19 056 365,33</b>	<b>19 056 365,27</b>	<b>3 552 305,44</b>	<b>6 070 208,23</b>

## Annexe 2 : offre indicative

### L'emprunteur

Nom	Centre Hospitalier le Cateau-Cambrésis
Type	Etablissement Public de Santé
Adresse	28, boulevard Paturle
Code postal	59360
Ville	Le Cateau-Cambresis - FRANCE
Notation	Non
Garantie	Non

### Conditions de financement

Devise	EUR
Montant nominal	5.000.000,00
Durée	7 ans
Amortissement	Linéaire/ Trimestriel, Semestriel ou Annuel
Base de calcul	30/360
Convention jours ouvrés	Modified Following
Jours ouvrés	TARGET 2
Type de taux	Variable
Indice de référence	EURIBOR 3M
Marge sur indice de référence	+120 bps
Floor	Flooré à 0%
Prix de remboursement	100,00%
Coupure	100.000,00
Cotation	Non

### Documentation

Intermédiaire	STX Fixed Income
Documentation	Convention de prêt
Loi applicable et juridiction	Droit français
Place boursière	Sans objet

### Calendrier

Date de négociation	A déterminer
Date de livraison Date de maturité	Sous 10 à 14 jours après contractualisation 2029

### Frais à la charge de l'emprunteur

Commission de l'agent placeur*	EUR 80.000,00
--------------------------------	---------------

\*l'ensemble des frais liée à l'émission seront à la charge de l'agent placeur